**Service sinistre**

A retourner par e-mail à : claims@ar-co.be

**DECLARATION DE SINISTRE**

**1. IDENTIFICATION**

1.1 Preneur

 Nom

 rue, n°

 code postal, localité

 tél / gsm

 e-mail

 compte bancaire

 n° d’entreprise/tva

* + 1. Assuré

 Police n°

 Nom, prénom

 rue, n°

 code postal, localité

 tél / gsm

 e-mail

1.2. En cas d’association : associés, associés temporaires

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom | Téléphone / e-mail | Part deresponsabilité | N° police AR-CO Ou nom de la compagnie |
|  |  | % |  |
|  |  | % |  |
|  |  | % |  |
|  |  | % |  |
|  |  | % |  |

1.3. Maître de l’ouvrage

 Nom, prénom

 rue, n°

 code postal, localité

 tél / gsm

 e-mail

1.4. Entrepreneur(s)

 Nom, firme

 rue, n°

 code postal, localité

 tél / gsm

 e-mail

1.5. Autre partie

 Nom

 rue, n°

 code postal, localité

 tél / gsm

 e-mail

* 1. Lieu de sinistre

 rue, n°

 code postal, localité

 n° de la déclaration digitale

1.7.1 Valeur globale déclarée par année :

 *Pour : Architecte, promoteur, architecte d’intérieur ou paysagiste*

|  |  |
| --- | --- |
| année | Valeur des travaux exécutée par année |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
|  | Valeur des travaux dans l’année en cours |
| 20  | 0,00 | EUR |
|  | Valeur des travaux encore à réaliser |
| 20  | 0,00 | EUR |
| **Total :** | **0,00** | **EUR** |

1.7.2 Honoraires globaux déclarés par année :

 *Pour : ingénieur, CSS, chef de projet, rapporteur peb, dessinateur, experts, e.a.*

|  |  |
| --- | --- |
| année | Honoraires déclarés par année |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
| 20  | 0,00 | EUR |
|  | Honoraires dans l’année en cours |
| 20  | 0,00 | EUR |
|  | Honoraires encore à reçevoir |
| 20  | 0,00 | EUR |
| **Total :** | **0,00** | **EUR** |

* 1. Mission de l’assuré :

comme [ ]  architecte [ ]  **mission complète**

 [ ]  sur la valeur des travaux

 [ ]  sur la valeur des gros-œuvre fermé

 [ ]  **mission partielle**

 [ ]  dossier du permis d’urbanisme

 [ ]  dossier exécution

 [ ]  contrôle des travaux

 [ ]  complet

 [ ]  gros-œuvre fermé

 *le nom et n° tél de celui qui vous a précédé ou succédé :*

 [ ]  **autre mission** (e.o. expertise, conseil, ) :

comme [ ]  ingénieur [ ]  dessinateur [ ]  rapporteur peb

 [ ]  architecte d’intérieur [ ]  paysagiste [ ]  chef de projet

 [ ]  expert construction [ ]  CSS [ ]  consultant dans la construction

 [ ]  expert milieu [ ]  quantity surveyor [ ]  bureau de contrôle

 [ ]  organisme de contrôle [ ]  topographe [ ]  expert de sol

 [ ]  promoteur [ ]

1.9. Stade actuel de la mission :

 [ ]  avant-projet [ ]  permis d’urbanisme [ ]  soumission

 [ ]  exécution gros-œuvre [ ]  exécution parachèvements[ ]  période responsabilité décennale

1.10. Dates obligatoires à compléter :

 [ ]  date d’obtention de permis d’urbanisme : / /

 [ ]  date de début des travaux : / /

 [ ]  date de la réception provisoire du gros-œuvre fermé : / /

 [ ]  date de la réception provisoire des parachèvements : / /

 [ ]  date de la réception définitive : / /

1.11. Autres contrats d’assurance

 Cet édifice est-il couvert par un autre contrat d’assurance ?

 [ ]  Police Globale du Maitre de l’ouvrage [ ]  Tout risque chantier - TRC

 [ ]  Assurance contrôle [ ]  Police décennale habitation - individuelle

 [ ]  Police habitation [ ]  Police décennale habitation - globale

1.12. Pour cet édifice ou mission, la Compagnie a-t-elle déjà traité un litige ?

 [ ]  non

 [ ]  oui [ ]  numéro du dossier sinistre : DS

 [ ]  nom de l’avocat :

 [ ]  nom expert Compagnie :

 [ ]  autre :

**2. INFORMATIONS CONCERNANT LE SINISTRE**

2.1. Depuis quelle date et comment avez-vous eu connaissance du sinistre ?

2.2. Quel est le problème ?

2.3. Quelles sont les causes probables ?

2.4. Quelles sont les solutions suggérées et leur coût ?

2.5. Si vous avez été cité, joindre la photocopie de l’assignation.

 Présentez-vous au tribunal si la Compagnie n’a pas encore désigné un avocat, demandez au juge de postposer la date de comparution.

 NE RECONNAISSEZ AUCUNE RESPONSABILITE.

 **3. AUTRES INFORMATIONS UTILES (autres responsables, …)**

**4. PIECES JOINTES**

 *Joindre à la présente, en format PDF, les pièces indispensables à la compréhension du sinistre et à son instruction.*

 **Pièces à joindre obligatoirement :**

[ ]  **formulaire de déclaration du sinistre**

[ ]  **plans**

[ ]  **convention avec le maitre de l’ouvrage**

 **Si d’application :**

 [ ]  citation

 [ ]  mis-en-demeure

 **Autres pièces concernées par ce litige :**

 [ ]  plan parcelle [ ]  acte de propriété

 [ ]  prescriptions urbanistiques [ ]  permis d’urbanisme

 [ ]  calcul PEB [ ]  formulaire statistique

 [ ]  avis à la commune – début de chantier [ ]  rapport des essais de sol

 [ ]  fiche technique [ ]  partie C.D.C. concernant le sinistre

 [ ]  étude de stabilité, autre techniques [ ]  clauses administratives

 [ ]  métré [ ]  estimation

 [ ]  soumission [ ]  agrégation et classe de l’entrepreneur

 [ ]  rapport d’adjudication [ ]  raccords gaz, eau, électricité

 [ ]  état de lieux [ ]  PV de chantier

 [ ]  correspondance divers [ ]  PV de la réception provisoire

 [ ]  PV réception définitive [ ]  accès à la profession de l’entrepreneur

 [ ]  rapports techniques des experts externes [ ]  photos

 [ ]  offres des réparations [ ]

**5. MANDAT**

 Par la présente, je donne mandat à AR-CO S.C. pour choisir, en mon nom et pour mon compte, un avocat et/ou expert afin de représenter mes intérêts dans le sinistre et dans le cadre de laquelle j’ai fait appel à la couverture de ma police.

**6. TVA**

 Je déclare sur l’honneur être actuellement : (*cocher la case pertinente*) :

[ ]  assujetti complet à la TVA

[ ]  assujetti partiel à la TVA, à concurrence de  % de droit à déduction

[ ]  non assujetti à la TVA

*N° TVA ou BCE* :

 Etabli à , le / /

 *Pour accord,*

 *(Signature de l’assuré),*

 La Compagnie accuse réception de votre déclaration dans les huit jours. Au-delà de ce délai et/ou en cas d’urgence (par exemple audience, ...), nous vous demandons de nous contacter par téléphone.